NOUVELLES ÉCONOMIQUES

La Banque de France et la politique de crédit

La nomination de M. Tannery comme gouverneur de la Banque de France et la nouvelle politique de crédit et d'escompte que le Gouvernement désire inaugurer d'accord avec notre institut d'émission, est en général favorablement interprétée par l'opinion, sans que soient négligés toutefois, les risques que peut courir la stabilité monétaire en cas d'abus de l'inflation de crédit. Mais à cet égard on fait confiance à la prudence de MM. Tannery, Flandin et Germain-Martin.

L'INFORMATION *donne le texte de l'allocution de M. Tannery au Conseil de régence de la Banque de France, où on lit :*

Que vous dirai-je, messieurs, sinon que, placé par la confiance du Gouvernement à la tête de la Banque de France, je m'efforcerai de mériter cette confiance et d'acquérir la vôtre, puis celle du pays tout entier, en appliquant ici, avec toute l'énergie dont je suis capable, les principes d'une politique monétaire à laquelle je suis, comme vous, profondément attaché ; la loi de 1928 n'est pas et ne saurait être discutée, et si je souhaite de faire jouer à ce grand établissement, ainsi que dans le passé, le rôle qui lui revient dans la vie économique et financière de la France, ce sera toujours en m'inspirant, comme lorsque j'étais à la tête de celui que je viens de quitter, de principes traditionnels de prudence dont l'expérience déjà longue que j'ai pratiquée ne m'a pas fait méconnaître les vertus.

Elle ajoute :

Demain, comme hier, le même cadre subsiste, solidement soudé par les sacrifices cruels de la Nation. Mais, quand il s'agit de la vie même du pays, en présence de l'excès des difficultés et des malheurs, au moment où commence à naître l'impression que des prodromes de reprise se font jour dans le monde, il ne faudrait pas que la France continuât de s'enliser dans un marasme sans fin et tardât à jouer son rôle dans le concert économique international. Et, dans la mesure où le gouvernement entend réveiller l'activité et stimuler la circulation des capitaux, le crédit accumulé par une longue résistance, qui est précisément l'anticipation de la création des richesses, qui peut faire reprendre les affaires et contribuer à l'abaissement du taux de l'intérêt ; signal du dégel des capitaux, doit être utilisé avec toute la prudence désirable mais aussi, et les circonstances l'exigent, avec énergie et décision.

Le Temps fait montre de circonspection :

C'est donc toute une politique économique qui semble ainsi se dessiner:

Avant de la juger favorablement, nous voudrions être assurés qu'en aucun cas elle ne pourra, comme nous le disions hier, dégénérer en un procédé d'inflation indirecte. La santé de notre franc, étroitement liée à l'indépendance de notre institut d'émission, reste l'indispensable condition de toute amélioration durable de la situation économique.

PARIS-MIDI, *sous la signature de M. A.-L. Jeum écrit :*

Déjà, à la Caisse des Dépôts et Consignations, M. Jean Tannery fut, aux heures difficiles, un dispensateur de crédit. Il continuera à la Banque de France une politique du même ordre.

Sur le marché à court terme, l'Etat se procurera ainsi à meilleur compte ses capitaux. Il cessera d'entraver le relèvement de ses anciennes rentes puisqu'il va pouvoir mettre un frein à la création de rentes nouvelles.

Le dégel de l'argent à long terme se trouvera ainsi assuré. Des facilités d'emprunt s'ouvriront dès lors pour les entreprises particulières et toute activité économique en devra être stimulée.

Toute action comporte un risque.

Y a-t-il un risque dans l'expérience financière nouvelle ?

Notons d'abord qu'il sera impossible à tout gouvernement de créer de nouveaux bons du Trésor sans solliciter l'autorisation du Parlement, qui a toute faculté pour fixer un plafond d'émission.

Ce qui va se passer sur le marché de Paris, n'est-il pas analogue, d'autre part, à ce qui se passe déjà sur certains marchés étrangers et, notamment, sur celui de Londres? Et cela s'y déroule sans heurt.

*Adaptation et organisation rationnelles, conclut M. Jenny dans l'*AGENCE ECONOMIQUE ET FINANCIÈRE :

Les idées monétaires du nouveau gouverneur sont connues : ses efforts ont toujours tendu — et continueront de tendre — vers le maintien de la saine monnaie. Sa politique du franc continuera donc celle de son prédécesseur.

Quant à la politique du crédit et du réescompte, elle s'adaptera aux circonstances et aux nécessités de l'heure. La Banque, sous la direction de M. Tannery, ne refusera pas, avec juste raison, de réescompter des bons à court terme portant la signature du Trésor. Mais elle ne consentira pas non plus à favoriser, sous le prétexte de rendre le crédit plus aisé, des abus quelconques. Sa politique évoluera, sous une impulsion qui a fait ses preuves, dans le sens d'une action toujours prudente, mais plus énergique, en vue de hâter, par une organisation rationnelle du crédit à court terme, notre relèvement économique.

Conclusion de M. Legueu, dans le FIGARO :

La qualité de l'équipe chargée de jouer la partie est, par elle-même, un puissant motif de confiance raisonnée. Chef de la manœuvre, M. Jean Tannery est d'un *conformisme* irréprochable. Tout autre que lui eût prêté au doute, voire à la critique. Son choix est un coup de maître.

La JOURNÉE INDUSTRIELLE (M. Gignoux) *estime que l'Etat a raison d'utiliser les ressources du marché à court terme :*

Le tout comporte des avantages manifestes et un risque possible.

L'avantage premier est que le Trésorerie, pourvue par cette voie, ne pèsera plus sur les marchés des capitaux à long terme : ainsi s'éclairent certaines déclarations récentes de M. le Président du Conseil et de M. le ministre des Finances. Il s'ensuivra — et hier la réaction boursière fut en ce sens immédiate — une valorisation des rentes, prélude nécessaire d'une reprise plus générale, et singulièrement de l'abaissement du taux de l'argent à long terme. Ce dernier, à son tour, doit alléger progressivement des positions débitrices, et surtout « dégeler », au profit de l'activité privée, des capitaux disponibles que l'Etat ne menacera plus à chaque instant de monopoliser. Pendant ce temps, le Trésor profitera heureusement du bon marché du court terme.

Bien entendu, le risque visé plus haut est qu'il en profite trop.

Le Jour voit dans l'initiative de M. Flandin un effet de l'expérience de M. Roosevelt auquel il le compare :

Il semble incontestable que l'expérience Roosevelt ait frappé notre Premier. A son retour du Canada, il est passé par les Etats-Unis ; le spectacle d'une crise effroyable supportée et dominée dans l'optimisme, vécue dans l'enthousiasme lui a donné à réfléchir.

Il a vu un chef qui allait de l'avant. Il a vu un homme qui suscitait la confiance parce qu'il ne regardait pas derrière lui. Il a vu un pays qui ne faisait qu'un avec celui qui le conduit, et qui accepte les tâtonnements, les erreurs, les échecs pour trouver enfin la formule d'adaptation à des réalités rompant les normes anciennes. Il s'est dit qu'en France aussi rien ne serait fait tant que rien ne serait tenté. Notre peuple vaut n'importe quel peuple du monde. Pourquoi donc n'en serait-il pas le Roosevelt ?

Telle est la leçon qu'il s'est rapportée à lui-même d'Amérique.

M. Jacques Ditte, dans LA VICTOIRE *désapprouve ce qu'il appelle la « prestidigitation financière de M. Flandin » :*

Le commerçant gêné qui veut se créer des facilités de trésorerie, coûte que coûte, recourt à la mise en circulation de traites de complaisance qui ne correspondent à aucune transaction réelle, mais dont l'escompte en banque lui permet de tirer de l'argent. Opération « peu honorable » et dangereuse qui sacrifie l'avenir à l'immédiat.

Cette fâcheuse pratique a reçu le nom de « cavalerie », peut-être parce que la cavalerie était parfois la dernière ressource qu'on lançait dans la bataille pour rétablir la fortune des armes compromise ?

Est-ce que le mécanisme envisagé par M. Flandin, pour se procurer de l'argent à court terme, aurait une ressemblance quelconque avec cet emploi désespéré de la cavalerie ?

Nous sommes bien obligés de le craindre.

M. Flandin, irrité par la thésaurisation, s'est juré de remettre les billets thésaurisés dans la circulation, fût-ce à l'insu ou même contre la volonté de leurs propriétaires légitimes.

Cette prestidigitation financière ressemble trop à celle qui fut fatale au président Hoover et à l'économie américaine, pour pouvoir rien augurer de bon.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

du vendredi 4 janvier 1935

Les marchés à terme de laines

A ROUBAIX

LAINE PEIGNÉE — TYPE UNIQUE

Quant.	Mois	Payé		Cotes	
10.000	Janv.	17.20	Janv.	17.30	17.30
15.000	Janv.	17.30	Fév.	17.30	17.30
12.500	Mars	17.50	Mars	17.50	17.50
2.500	Avril	17.60	Avril	17.60	17.50
7.500	Mai	17.60	Mai	17.60	17.60
2.500	Juin	17.70	Juin	17.70	17.70
2.500	Juill.	17.90	Juill.	17.90	17.80
7.500	Sept.	18.00	Août	17.90	17.80
2.500	Sept.	18.10	Sept.	18.00	17.90
2.500	Oct.	17.90	Oct.	18.10	18.00
			Nov.	18.10	18.00
65.000 kilos.			Déc.	18.20	18.10

A TOURCOING

LAINE PEIGNÉE — TYPE UNIQUE

Quant.	Mois	Payé		
2.500	Fév.	17.30	2.500 Juill.	17.90
12.500	Mars	17.60	5.000 Août	18.00
2.500	Avril	17.60	2.500 Sept.	18.10
2.500	Avril	17.70	5.000 Oct.	18.20
5.000	Mai	17.70	7.500 Oct.	18.10
7.500	Mai	17.60	5.000 Nov.	18.20
7.500	Juin	17.80	7.500 Déc.	18.30
2.500	Juill.	18.00	77.500 kilos.	

	Cotes	Achat	Vend
Janvier	17.30	17.20	17.30
Février	17.30	—.—	17.30
Mars	17.60	17.50	17.60
Avril	17.60	17.60	—.—
Mai	17.60	17.60	17.70
Juin	17.80	17.70	17.80
Juillet	17.90	17.80	17.90
Août	18.00	—.—	18.00
Septembre	18.10	18.00	18.10
Octobre	18.10	—.—	18.10
Novembre	18.20	—.—	18.20
Décembre	18.30	18.20	18.30

A ANVERS

LAINE PEIGNÉE — TYPE UNIQUE

(Communiqué par M. J. L. Duesberg fils)

	Cote préc. en £ fr. belge	Cote de ce jour en £ fr. belge
Janvier	24 ¼ 23.75	24 ⅜ 24.00
Février	24 ¼ 23.75	24 ⅜ 24.00
Mars	24 ⅞ 24.50	24 ⅞ 24.50
Avril	24 ⅞ 24.50	25 d. 24.75
Mai	25 d. 24.75	25 d. 25.00
Juin	25 d. 24.75	25 ½ 25.00
Juillet	25 d. 25.00	25 ¼ 25.25
Août	25 ½ 25.25	25 ¼ 25.25

Marché: Ferme Sout. Sout. Sout.

Affaires traitées: Le 3 janv.: 170.000 lbs et 51.750 kilos. — Ce jour: 215.000 lbs et 58.500 kilos.

Détail des affaires traitées ce jour:

Janvier		4.500 kil.
Mars	15.000 lbs	4.500 kil.
Avril	10.000 —	13.500 kil.
Mai	25.000 —	13.500 kil.
Juin	30.000 —	4.500 kil.
Juillet	25.000 —	6.750 kil.
Août	110.000 —	11.250 kil.

£ = 104.60 FB.
74.13 FF.

LA SURETE DU COMMERCE (Maison fondée en 1857), 12, rue du Mail, Paris. - Renseignements commerciaux, Contentieux et Recouvrements. - Listes confidentielles indispensables au Commerce et à l'Industr. 22680

BLENNORRAGIE
GUÉRISSEMENTS, CYSTITE, PROSTATITE
toutes méthodes, douches, pénis, vessie, urètre.
Traitement frais, sérieux, discret, facile à suivre par méthode unique à double action bactérienne et protectrice, la seule vraiment efficace, complète, définitive et sans rechute.
UGEOL
La boîte: 33 fr. 60. Le traitement complet: 100 fr.
Toutes Pharmacies ou Pr centre mondial adressé au Laboratoire LACROIX, 22, Pl Débarcadère, Paris

BOURSE DE LILLE

du vendredi 4 janvier 1935

(Le premier chiffre indique le cours précédent et le second chiffre le cours du jour)

VALEURS EN HAUSSE

Aniche (act.), 1.445—1.499. — Anzin (act.), 750—800. — Béthune, 4.300—4.360. — Béthune (10e), 425—433. — Bleuny, 520—526. — Bruay, 1.705—1.721. — Bruay (10e), 166—174. — Carvin, 1.325—1.370. — Clarence, 242—245. — Courrières, 245—246.50. — Douvrin, 850—900. — Escarpelle, 2.015—2.173. — Lens, 321—326. — Liévin, 160—163. — Liévin (coup. 30), 4.750—4.905. — Marles 70 %, 435—445. — Nord (ain), 180—183. — Ostricourt, 975—990. — Thivencelles, 94—95. — Vicoigne-Nœux, 487—490. — Crédit du Nord, 446—449. — Energie Electrique du Nord, 500—514. — Aciéries du Nord, 253—255. — Aciéries Longwy, 185—198. — Aciéries Sambre-et-Meuse, 209—225. — Ateliers Chantiers France, 100—104. — Ateliers Chantiers Cail, 162—175. — Denain-Anzin, 710—724. — Fives-Lille, 775—780. — Aciéries Nord-Est, 335—357. — Jeumont, 290—311. — Senelle-Maubeuge, 595—624. — Kali, 608—640. — Rente 4 1/2 série A, 94.15—94.90. — Agache fils, 162—172. — Kuhlmann, 517—540. — Saint-Gobain, 1.031—1.095. — Engrais de Roubaix, 80—81. — Industrie Textile Allart, 660—?670. — Id. (Jouissance), 335—340.

VALEURS EN BAISSE

Franco-Belge matériel chemin de fer, 1.615—1.590.

VALEURS STATIONNAIRES

Arbel, 315. — Glaces et Verres S.P.C., 3.215.

BOURSE DE BRUXELLES

du vendredi 4 janvier 1935

Rentes belges. — Emprunt belge 1932, 525; id. 1933, 1.038. — Belge 2e série 3 %, 76.50. — Int. à primes 5 % 1920, 99.25. — Restaurat. Nationale 5 % div., 97. — Chemins de fer belges C. à G., 491; id. H.J.J., 491. — Dommages de guerre 1921 4 %, 210; id. 1922 5 %, 250; id. 1923 5 %, 508. — Consolidés 1921 6 %, 97.50.

Emprunts provinces et villes. — Anvers 1887 2 1/2, 79.50. — Anvers 1903 2 %, 63. — Bruxelles 1902 2 1/2, 61. — Bruxelles Maritime 2 %, 63.25. — Congo (Primes) 1888, 128.50. — Gand 1896 2 %, 60.75.

Banques. — Banque de Bruxelles, 520. — Banque Nationale, 1.850. — Société Générale, 3.050.

Métallurgie. — Armes de guerre, 131. — Baume-Marpent (fond.), 3.190. — Cockerill, 372.50. — Espérance Longdoz-Liége, 1.290. — Ougrée-Marihaye, 575. — Providence (Forges), 7.900. — Sambre-Moselle, 765. — Thy-le-Château (Hauts-Fourneaux), 1.400.

Charbonnages. — Amercœur, 1.475. — Levant du Flénu, 113. — Noël Sart-Culpart, 5.800. — Nord Charleroi, 685. — Réunis de Charleroi, 350. — Trieu-Kaisin, 340. — Unis Ouest de Mons, 165.

Zinc, plombs et mines. — Overpelt, 170. — Vieille Montagne, 947.50.

Glaceries, verreries. — Verreries b. Jumet (cap.), 13.

Industries diverses. — La Lainière Escaut (priv.), 485. — Sofina ord., 6.225.

Valeurs coloniales. — Katanga priv., 14.350. — Katanga ord., 12.775. — Union minière (c.), 1.595; id. (d.), 1.590.

Actions étrangères. — Canadian Pacif. (1er), 267.25.—Brazilian Tract. ord., 217; id. titre de 4, 217. — Luxembourg Burbach.-E.-D., 3.400.

Communiqué par le Crédit du Nord belge de Bruxelles. (Succursales: Courtrai, Gand, Tournai, Menin, Mouscron).

Rien n'est plus lassant que cette toux persistante, qui revient sans cesse et vous déchire toujours la gorge. Mais Toux, Rhumes, Bronchites, Grippe vous laisseront en paix, ne vous gêneront plus dans vos occupations, ne seront plus un danger de complications, si vous prenez sans attendre, n'importe où et quand, des
Comprimés de Broncodyl
Composés de codéine, aconit titré, terpine et triméthylxanthine, ils exercent simultanément une triple action: 1° ils mettent les bronches au repos et ne permettent qu'une toux rare; 2° ils provoquent l'expectoration; 3° ils tonifient l'organisme, augmentant ainsi sa résistance. Ils facilitent la digestion et soutiennent le cœur. Toutes pharmacies: 10 fr. 60 l'étui-pochette.
Broncodyl
L. SERRE

NOUVELLES RELIGIEUSES

ROUBAIX. — Paroisse Notre-Dame. — Demain dimanche, à 7 h., messe des hommes. Pendant la messe de 11 h. 30, récital d'orgue par M. Pierre Peers, qui interprétera des œuvres de J. S. Bach, Dubois, Gounod, Salomé. A toutes les messes, allocution par M. le chanoine Agnius.

LILLE. — Paroisse Saint-Maurice. — Dimanche 6 janvier, à la messe de midi, le T. R. P. Mulard, prieur des Dominicains de Lille, traitera le sujet suivant : « Le surnaturel ».

Nos bureaux sont fermés le dimanche.

MARCHE AUX VEAUX DE LA VILLETTE du 4 janvier. — Invendus de la veille, 45; amenés, 12; 1re qual. 9.20, 2e qual. 7.10 3e qual. 5.90, extra 10.20. Tendance : Marché sans trait saillant, peu de monde, affaires difficiles. Arrivages par départements : Loiret, 7. Maine-et-Loire, 5.

CAFÉS. — Le Havre, 4 janvier. — Clôture. — Tendance calme. — Ventes, 250 sacs. — Janvier, 150.00; février, 150.00; mars, 151.50; avril, 151.50; mai, 151.75; juillet, 152.25; août, 152.25; septembre, 152.75; octobre, 152.75; novembre, 152.75; décembre 153.00.

Tribunaux

TRIBUNAL DE LILLE

(4me Chambre)

Audience du vendredi 4 janvier 1935
Présidence de M. Le Prieu

— A la frontière. — Bécker El Hadi, 42 ans, mineur, à Mouscron, rue de Wattrelos, 90, a importé en France le 06 décembre, 7 kilos de tabac étranger, par le Bonier Lonson, à Wattrelos. Il a été condamné à 500 francs d'amende et à quarante-huit jours d'emprisonnement avec le bénéfice de la confusion avec une peine de deux mois qui lui fut infligée hier, également pour infraction à un arrêté d'expulsion.

— Trente jours d'emprisonnement et 700 francs d'amende à Lucien Roux, 30 ans, garçon boucher, à Wattrelos, rue des Trois-Pierrots, qui avait importé en France 10 kilos de tabac étranger le 21 décembre, par le Bonier Ronson, à Wattrelos.

— Trois jours d'emprisonnement et 500 fr. d'amende ont été infligés à Eva Pegret, 25 ans, couturière, à Tourcoing, 97, rue de la Croix-Rouge, qui avait amené en France environ 1 kilo de tabac étranger.

— Dans la soirée du 26 décembre, les douaniers de service à Loos aperçurent un individu descendre d'une automobile et pénétrer, muni d'un paquet, dans la cour d'un bâtiment. Ils procédèrent à son arrestation; il s'agissait de Remi Vervelle, 53 ans, boucher, à Roubaix, rue de l'Epeule, 122. Les douaniers procédèrent ensuite à l'arrestation du conducteur de l'automobile : René Delporte, 35 ans, représentant, à Mouscron, 7, avenue Florine-Mulier. Le premier a été condamné à dix-huit mois d'emprisonnement, le second à six mois. Tous deux ont été condamnés à une amende solidaire de 4.000 francs et l'automobile a été confisquée.

— Vol dans une automobile. — Ernest Libbrecht, 36 ans, monteur, à Roubaix, rue de Solférino, cour Spriet, et Alexandre Lepers, 40 ans, brocanteur, rue de Mouveaux, cour Bien, ont dérobé des produits servant à la fabrication des sirops, dans une automobile stationnant à l'angle des rues de l'Ouest et d'Epinal, à Roubaix. Ils ont été condamnés à quinze jours d'emprisonnement.

— Turbulents. — Louis Leclercq, 30 ans, jeune-filier, à Marcq-en-Barœul, 2, rue du Vieux-Four, a frappé, le 13 octobre, le garde de Marcq-en-Barœul, qui intervenait pour empêcher Leclercq de continuer à faire du scandale, tandis qu'il attendait ses tour afin de toucher les secours de chômage. Leclercq est condamné à 25 fr. d'amende.

— 50 fr. d'amende avec le bénéfice du sursis à M. Maurice Lecocq, 28 ans, comptable à Roubaix, rue du Curoir, qui était inculpé du délit d'outrages à un agent. Il avait dit à un agent de police qu'à Roubaix la police était payée pour ne rien faire.

— Vol de récoltes. — Dans un champ près du Sart, Ch. Legay, 28 ans, serrurier, à Croix, rue Basse, cour Broux, 4, et Constant Picavet, 2e ans, mécanicien, à Croix, rue Basse, cour Broux, 3, ont glané des pommes de terre. Ils ont été condamnés à une amende de 100 fr.

— Sur la route. — Malgré les appels des gendarmes, André Leplat, 40 ans, rattacheur à Roubaix, 21, rue Magenta, à Roubaix, passait à motocyclette sur le Grand Boulevard, aux Trois-Salles. Il ne s'est pas arrêté malgré les appels des gendarmes. 200 fr. d'amende par défaut et deux amendes de 6 francs.

COUR D'APPEL DE DOUAI

— Deux acquittements. — Maurice Desruelle, poursuivi pour détention de tabac de contrebande, fut acquitté à Lille. La Cour, estimant que l'inculpé n'est pas un délinquant habituel et qu'il existe un doute sur le véritable propriétaire du tabac saisi, confirme le jugement de Lille.

— La Cour confirme également le jugement du Tribunal correctionnel de Lille, qui acquitta M. Bécquart, prévenu d'abandon de famille.

— La fraude à Wattrelos. — Le Tribunal de Lille a condamné pour ce délit, Czeslaw Grzeckowski, à douze jours de prison et 768 francs 70; Julien Stragier, à six jours et 1.562 fr. 50 d'amende. Par défaut, ces sanctions sont confirmées.

BOURSE DE PARIS DU VENDREDI 4 JANVIER 1935

VALEURS	Cours Préc.	Cours du J.
3 % perpétuel	82.90	82.40
3 % amortissable	84.20	84.50
3 ½ % amortissable	98.75	—
4 % 1917	88.25	88.00
4 % 1918	87.40	87.25
5 % 1920	116.40	116.85
4 % 1925	101.20	101.40
4 ½ % 1925 A	94.25	94.70
4 ½ % 1932 B	92.60	93.00
Ob. Trés. 4 ½ % 1933	1020.00	1021.0
Out. Nat. 4 ½ % 1939	924.00	925.00
P.T.T. 5 % 1928	466.00	4 9.00
— 4 ½ % 1929	458.00	465.00
— 5 % 1934	993.00	994
— 7 % 1926	541.50	542.00
— 4 ½ % 1933	1020.00	1020
— 5 % 1933	1016.00	1025
— 5 % 1934	1 14.00	1012
Caisse Autonome	942.00	944.00
Créd. Nat. 5 % 1919	580.00	580.00
— oblig. 5% 1920	526.00	530.00
— bons 6 % 1921	536.00	534.00
— 6 % juill. 1922	518.00	535.00
— 6 % janv. 1923	515.00	547.00
— 6 % juin 1923	535.50	540.00
— 6 % janv. 1924	555.00	556.00
— 5 % 1932	550	560
— 4 ½ % 1932	1 05	—
— 5 % 1934	1 30	—
Dép. Nord 6 % 1921	527	520
Banque France (n.)	10.900	11 205
Banque Algérie (n.)	8145	8200
B. Paris, Pays-Bas	969	1030
Banque Transatlant.	429	424
Banque Union-Paris	497	500.00
Cie Algérienne	1315	1 00
Compt. Nat. d'Esc.	1 15	1018
Crédit Com. France	6 4	615
— Foncier France	3820	3 8
— Lyonnais	1835	1875
Stè Générale (n.)	1054	1064
Rente Foncière	510	518
Suez	180.50	178.45
Métropolitain Paris	1173	1174
Distr. Paris d'Electr.	1173	1236
Electricité de Paris	814	824
Electricité (C.G.E.)	1240	12 0
Thomson-Houston	13.00	13.00
Forges, Ac. N. et Esc.	360.00	3 1.00
Tréfil. Lam. de Havre	308.00	308.50
Mines de Courrières	243.00	250.00
Mines de Lens	319.50	320.00
Vicoigne-Nœux	484.00	505

VALEURS	Cours préc.	Cours du J.
Boléo	74.00	6.00
Kuhlmann (Etabl.)	524.00	536
Saint-Gobain	10.0	1062
Chargeurs Réunis	143.50	140.00
Plan Young 5 ½ % 30	390.00	378.00
Russe Cons. 1er et 2e s.	19.50	19.50
Serbie 4 % sm. 1895	151.00	150.00
Turc 7 % % 1933	226.00	223.00
Banque Nat. Mexique	100.00	100.00
Banq. Imp. Otto 250 f.	308.00	305.00
Crédit Fonc. Egyptien	2190	2195
Central Mining	1545	1560
Aibi	430.00	431.00
Caoutchoucs (Fin.)	55.00	57.25
Colombie	38.75	41.00
De Beers (ordin.)	348.00	354.00
Franco-Wyoming ord.	109.00	116.00
Huiles de Pétrole	208.50	230.00
Malacca (ord.)	111.00	118.00
Pernod (Etabl.)	1266	1338
Phosph. Constantine	291.00	288.00
Phosph. Tunisiens	73.50	77.00
Tubize (Soie) priv.	70.00	73.75
Bruay	1715	1750
Lorin (Coup. 30)	48.50	49.25
Omnium Int. Pétr.	45.00	44.75
Royal Dutch	137.60	139.40
Aciéries de Longwy	174	185
Fives-Lille	780	850
Forg. et Ac. Marine	265	2.5.00
Borg. C. St. Jeumont	290	3 0
Métaux (Cie franç.)	1745	1750
Senelle-Maubeuge	5.0	595
Béthune	4320	4320
Marles	431	440
Banque Indo-Chine	2.85	2435
Banque Pays Nord	275	—
Crédit Indust. Lib.	1085	1090
Crédit Fonc. Colonial	97	94
Stè Fin. Ouest et Pr.	246	243
Stè Gén. Als. Banq.	829	833
Stè Marseill. Crédit	—	583
Stè Hanoienne Crédit	151	—
Magas. Gén. Paris	2200	2205
Bazar (Cie Génér.)	1675	1750
Air Compriné	1945	1970
Havraise Pe. Hleck.	1-1	1065
Ouest-Lumière	380.00	380.00
Téléphones	532	560
Gaz et Eaux	741	765
Gaz France-Burang.	1701	1725
Gaz de Paris	390.00	404.00
Acéries Micheville	419	439

VALEURS	Cours Préc.	Cours du J.
Chatillon-Commentry	92[illegible]	1[illegible]5
Charbon Tonkin	1440	1470
Commentry-Fourch.	360	360
Dynamite (Centre)	1395	1405
Distiller Indo-Chine	685	705
Sucrer brésilienne	272.00	275
Sucreries coloniales	2.0 00	2.5.00
Stabl. Boknowski	75	75.00
Cie fr. Afriq. Occid.	12.6	13.0
Banque "Athénes	—	—
C. Fonc. Fr.-Canada	1845	1980
Télégraphes Nord	2770	2840

CHEMINS DE FER	Cours Préc.	Cours du J.
Est	740	750
Lyon	964	981
Midi	785	797
Nord	1310	1320
Orléans	930	930

VILLE DE PARIS	Cours Préc.	Cours du J.
1871 3 % r. à 400 fr.	390.00	390.00
1875 4 % r. à 500 fr.	498.00	499.00
1876 4 % r. à 500 fr.	495.00	495.00
1892 2½ r. à 400 fr.	281.00	280.00
1894-96 2½ r. 400 fr.	283.00	28 .00
1895 3 % r. à 500 fr.	313.00	313.00
1903 5 % Mét. r. 500	380.50	382.00
1904 2½ M. 500-1000	315.00	314.00
1910 2½ Mét. r. 400	291.00	297.00
1910 3 % r. à 400 fr.	299.50	296.00
1912 3 % r. à 500 fr.	264.00	266.00
1925 5 % à 1.000 fr.	928	930
1929 4½ % à 1.000 fr.	910	910
1930 4 % à 1.000 fr.	848	847
1930 4 % 1.000 (lots)	875	872
1931 4 % 1.000 (lots)	855	871
Foncier 4 %	802	801
1932 4½ %	960	951
1934 5 1/2 %	1026	1030

FONCIERES	Cours Préc.	Cours du J.
1879 3 % r. 500 fr.	541.00	543.00
1883 3 % r. 500 fr.	298.00	304.00
1885 2.60 r. 500 fr.	325.00	33 .00
Fonc. 1885 1/2e	80.00	83.00
1895 2.60 r. 500 fr	352.00	347.00
1908 3 % r. 500 fr.	374.00	375.00
1909 3 % r. 500 fr.	187.00	189.00
1913 3½ r. 500 fr.	3 .0	370.00
1913 4 % 500 fr.	470.00	461.00
Fonc. 1930 4 ½ %	836	846

COMMUNALES	Cours Préc.	Cours du J.
Com. 1879 2.60 r. 100	520	520
— 1880 3 % r. 500	530	529
— 1891 3 % r. 500	352.00	350
— 1892 2.60 r. 500	352.00	352
— 18.9 2.60 r. 500	325.00	3 8.00
— 1906 3 % r. 500	347.00	3 0
— 1913 3 % r. 250	175.00	180
— 1926	640	650
— 1927	142	145
— 1928	950	970
— 1930 4 %	798	813
— 1931 4 %	868	879
— 1931-32	831	842
— 1932	882	898
— 1933 5 %	940	957
Empr. 5 ½ % 1926	1020	1 2
Bons Fonder 1927	69.25	72.00
— 1928	76.00	78.00

COURS DES CHANGES	Cours Préc.	Cours du J.
Londres	74.22	74.15
New-York	15.06	15.07
Allemagne	—	—
Belgique	354.25	354.25
Argentine	—	—
Danemark	331.00	—
Espagne	207.25	207.25
Hollande	1024.7	1025.0
Italie	129.70	129.70
Norvège	—	573.50
Pologne	285.50	—
Portugal	—	—
Roumanie	—	—
Suisse	491.50	491.87
Prague	—	—
Suède	383.75	386.00
Vienne	—	—

LE HAVRE — Prix en francs au 50 kilos											
Clôt. préc.	10 h.	4 h.	H.	B.	Clôt. préc.	Ouvert	Clôt.	H.	B.
2300		2450							
260	260	260	..	.	6.91	6.91	6.94	..	.1
258	258	258	..	.	6.90		6.93	..	.1
258	258	258	..	.	6.90	6.90	6.12	..	.1
256	257	257	.1	.	6.88		6.90	..	.1
256	257	257	.1	..	6.87	6.87	6.89	..	.1
256	256	256	.1	..	6.85		6.87	..	.1
256	256	256	.1	..	6.84	6.83	6.85	..	.1
256	256	256	1	.	6.79		6.81	..	.1
253	254	254	1	.	6.76		6.78	..	.1
251	252	252	.1	.	6.73	—	6.75	..	.1
251	252	252	.1	..	6.72		6.74	..	.1
251	252	252	.1	..	6.71		6.72	..	.1
—	—	—			6.71		6.74		

AMERIQUE — Prix en francs au 50 kilos											
Clôt. préc.	Clôt.	H.	B.	Clôt. préc.	Clôt.	H.	B.	Clôt. préc.	Ouvert	11 h.	Clôt.
8.61	8.65	.4	..	7.65	7.73	.8	..	12.85	—	—	
8.60	8.64	.4	..	7.65	7.71	.6	..	12.54			
8.61	8.65	.4	..	7.65	7.71	.6	..	12.61			
8.61	8.65	.4	..	7.65	7.71	.6	..	12.70	1268/69	12.68	
8.61	8.65	.4	..	.65	7.71	.6	..	12.72			
8.61	8.65	.4	..	7.65	7.71	.6	..	12.76	1275	12.74